

PROJET ASSOCIATIF MJC LAËNNEC - MERMOZ

2022-2025



Acordanse 2022 - Groupe scolaire Pasteur

Introduction

L'éducation populaire est une démarche collective d'émancipation et de transformation sociale, elle a pour objectif la responsabilisation et l'autonomie. Elle se caractérise par sa capacité à mettre en mouvement et à développer des initiatives. Elle développe la compréhension du monde et la capacité à agir.

Être citoyen·ne, c'est participer aux espaces démocratiques et aux décisions politiques relatives à la vie de la cité.

L'éducation populaire permet de mettre en œuvre concrètement et au quotidien les notions de citoyenneté, d'éducation tout au long de la vie et d'exercice des droits culturels.

Nous avons, dans ce projet associatif, souhaité nous réapproprier collectivement les principes et la démarche de l'éducation populaire. Les valeurs que nous défendons à la MJC Laënnec-Mermoz en découlent et participent à la transformation de la société :

- Proposer une démarche éducative pour toutes et tous et tout au long de la vie,
- Lutter contre les exclusions,
- Permettre l'accès à la culture,
- Créer du lien social,
- Respecter l'environnement.

La mise en œuvre de cette démarche et de ces valeurs aurait un sens limité si elle était isolée. Ainsi, le rôle du réseau des MJC, notamment R2AS au niveau local, est fondamental.

1-La MJC Laennec Mermoz

1.1 LA MJC D'HIER

La MJC Laënnec-Mermoz a été inaugurée en 1962, d'abord installée dans des préfabriqués, elle intègre ses nouveaux locaux en 1984, qui sont les locaux actuels, avec une salle de spectacle : la salle Genton.

Au fil du temps, ses activités se sont diversifiées, en suivant l'évolution des demandes des habitant-e-s. La salle Genton a permis un développement culturel, avec un axe théâtre fort, de la musique (programmation jazz et rock) et des spectacles jeune public. La danse va également trouver une large place. De nombreuses compagnies ont pu être accueillies en résidence.

La MJC étant située dans un quartier dont les habitant-e-s ont des ressources globalement faibles, les tarifs pratiqués sont plus bas que dans d'autres structures. La subvention de fonctionnement de la ville est pensée pour venir en compensation de cela.

L'environnement partenarial a changé au cours du temps. En plus des partenaires institutionnels et des financeurs, l'agrandissement des locaux en 1984 a permis de nouer un partenariat important avec les structures associatives du quartier et plus largement de Lyon.

La MJC a connu à plusieurs reprises depuis 1985 des difficultés financières avec des déficits réguliers, dont un redressement judiciaire en 2002, comblé par une subvention exceptionnelle de la ville. Depuis 2010, la situation a été stabilisée.

La mise en œuvre du périscolaire dans les écoles Mermoz en 2014, puis dans les écoles Pasteur et Olympe-de-Gouge en 2018, est venu consolider l'implantation de la MJC sur le quartier, avec près de 600 enfants accueillis chaque jour sur ces écoles.

Historique complet lisible sur notre site internet : <https://www.mjclaennecmermoz.fr/wp-content/uploads/2020/03/Recherches-historiques-sur-la-MJC-1959-%C3%A0-2019.pdf>

1.2 LA MJC D'AUJOURD'HUI

La MJC a pris de nouveaux élans en 2022, avec de nouveaux projets, un renouvellement du Conseil d'Administration et de la gouvernance, une implication encore plus importante des salarié-e-s, et la volonté d'ouvrir les instances de décision aux adhérent-e-s.

En 2019, la MJC avait atteint les 1100 adhérent-e-s. Mais la crise COVID a fortement impacté nos activités : en 2022, nous sommes revenus seulement à 900 adhérent-e-s. Un nombre faible par rapport aux 2800 adhérent-e-s de la MJC Monplaisir présente dans le même arrondissement. Cependant la typologie des quartiers Monplaisir et Mermoz n'est pas comparable.

Une large majorité de nos adhérent-e-s habite le 8^{ème} arrondissement de Lyon : 76%.

Nos activités ont des tarifs variables selon les revenus d'imposition des adhérent-e-s. La moitié de nos adhérent-e-s environ, profite du tarif le plus bas.

La volonté de la MJC est de rendre accessible à toutes et tous les pratiques culturelles et sportives en diversifiant son offre et en pratiquant des tarifs modérés. Elle propose un large panel d'activités hebdomadaires pour tous les âges. Ces activités sont surtout tournées vers les pratiques de la danse, de l'éveil personnel, des arts martiaux, du sport et des activités autour de l'enfance, au total :

- 26 activités enfants, pour 50 créneaux horaires différents,
- 26 activités adultes, pour 47 créneaux horaires différents.

Ces chiffres incluent 7 activités communes aux adultes et aux enfants (guitare, escalade, théâtre...), soit une cinquantaine d'activités différentes.

La volonté d'un fonctionnement moins pyramidal a entraîné des changements. Le conseil d'administration a été renouvelé avec 5 personnes nouvelles, (11 personnes physiques, 3 associations, 1 membre de droit), ce qui permet de travailler davantage en commission. Une co-présidence a été mise en place apportant des idées nouvelles et un partage des responsabilités. Le lien avec les salariés s'est renforcé et le début du travail associatif a permis une meilleure connaissance mutuelle.

En 2022, la MJC emploie 16 salariés permanents. L'équipe est majoritairement féminine, avec 12 femmes et 4 hommes, plutôt jeune avec une moyenne d'âge de 35 ans. L'année 2022 a vu 3 salariés partir et 3 nouveaux arriver.

Les salarié-e-s ont des contrats très divers, liés aux différentes typologies d'activité.

Ces constats doivent faire l'objet d'une réflexion : faut-il diversifier nos offres ? Revoir les tarifs ? Comment toucher les publics les moins intégrés dans la société ?

Ce sont des chantiers pour 2023, dans la perspective du renouvellement de nos propositions pour la MJC de demain

1.3 LA MJC DE DEMAIN

Après 60 ans d'ancrage à Mermoz côté nord, la MJC va s'installer au centre géographique de Mermoz. Des nouveaux locaux seront construits à l'horizon 2026 : un bâtiment de 3000m² dont l'emprise au sol serait de 1000m², avec un espace extérieur d'environ 2000m². Comme tout projet, cela pourrait être amené à changer, les plans n'étant pas finalisés à ce jour. Ce bâtiment est pensé pour fonctionner selon les besoins d'un équipement socio-culturel, en phase avec les quartiers environnants.

Nos projets touchent de nombreux publics venant de Mermoz et au-delà, l'enjeu est de les entraîner vers un nouveau lieu plus central/accessible, tout en faisant venir de nouveaux habitants. En effet, le quartier voit son évolution se faire en 2 étapes. La première étape de rénovation urbaine étant terminée sur Mermoz, la population a commencé à se diversifier. Cela devrait s'amplifier avec la suite du projet en cours. Mermoz aura bientôt de nouveaux visages, un environnement plus vert et des bâtiments neufs. La MJC se devra d'être à l'écoute des nouveaux projets, besoins et envies !

Notre nouvelle annexe, que nous avons nommée "la P'tite MJC", géographiquement placée entre les deux quartiers (square S. Valadon, appelé aussi "jardin de l'Araignée" pour son jeu d'enfant en forme de toile) pourra permettre le mouvement/la transition. En s'appuyant sur les projets phares de la MJC, de nouvelles expérimentations pourront se mettre en place. Il sera aussi important de développer des projets communs ou complémentaires aux actions portées par les acteurs du territoire.

Différentes phases de travail seront proposées afin de faire de la MJC de demain, un lieu ouvert à toutes et tous, répondant aux nouveaux usages, avec une programmation diversifiée et dynamique. Le territoire de Mermoz accueillant déjà de nombreux partenaires, il faudra être attentif à rester en complémentarité de l'offre existante, tout en restant attractif pour l'ensemble des habitant·e·s du 8ème.

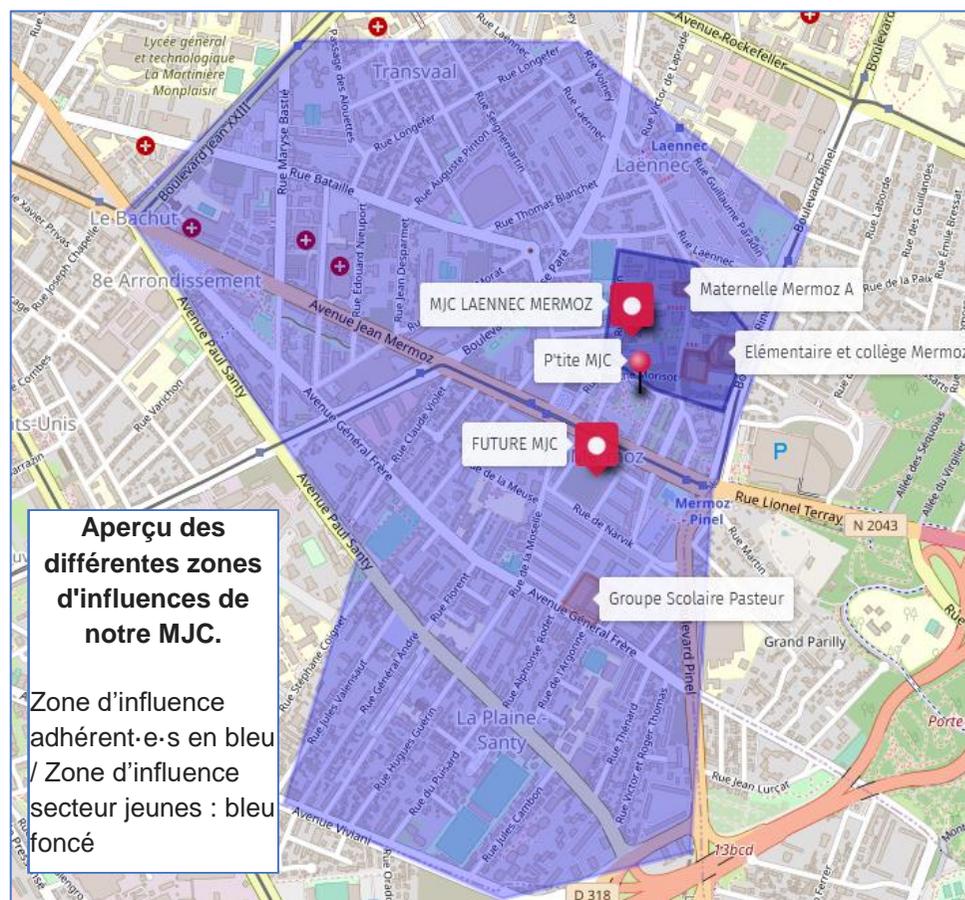
1.4 L'ENVIRONNEMENT DE LA MJC

Mermoz est un quartier classé en politique de la ville (QPV), qui recense 2 953 habitants*, pour 86 154 habitant·e·s dans le 8ème (soit environ 3% seulement).

Le taux de personnes sans emploi est élevé (54%), avec un taux de pauvreté qui atteint 42.5% (contre 30% pour l'ensemble du 8ème arrondissement, et 23% pour la métropole).

Zoom sur l'histoire : le quartier de Mermoz a été construit dans les années 1950-60. L'autopont coupait le quartier en 2 depuis les années 70 ; d'où la séparation "Nord-Sud" très présente sur le territoire. La MJC participe à atténuer cet écart.

Le quartier va être amené à changer de par le renouvellement urbain, la Mission Entrée Est en charge de ce quartier met en avant des sujets de prévention, de sécurité, et de décrochage scolaire. Depuis 2007, a été lancée l'opération de rénovation sur le secteur nord, avec entre autres 500 logements neufs. Les projets se poursuivent avec de nouveaux logements qui vont être construits ou rénovés, tandis que d'autres seront démolis. Il y aura aussi deux écoles reconstruites. L'enjeu sera de savoir recueillir les besoins des habitant·e·s, en sachant que la population sera amenée à évoluer avec le nouveau paysage urbain.



*Chiffres issus de l'Insee, à noter qu'ils datent de 2018 : ce sont les recensements les plus récents :

<https://www.insee.fr/fr/statistiques/2011101?geo=COM-69388>

2- Le projet associatif

2.1 POUR QUOI FAIRE ?

La réalisation du projet associatif est un moment important pour une association, il permet de :

- Se rassembler autour d'une identité commune,
- Se projeter dans l'avenir et se questionner,
- Se situer dans une temporalité et dans un environnement,
- Définir les orientations stratégiques,
- Prévoir et évaluer la mise en action,
- Se présenter aux partenaires.

Le précédent projet associatif portait sur la période 2016-2021. Le projet associatif suivant correspondra à la MJC de demain dans son nouvel environnement.

2.2 COMMENT AVONS-NOUS TRAVILLÉ ?

➤ 1^{er} temps 2022 : travail avec un consultant

Un groupe pilote constitué d'administrateur·rice·s et de salarié·e·s (sur la base du volontariat) s'est réuni 5 fois. Une séance élargie à toutes et tous (administrateur·rice·s et de salarié·e·s) a eu lieu un samedi matin.

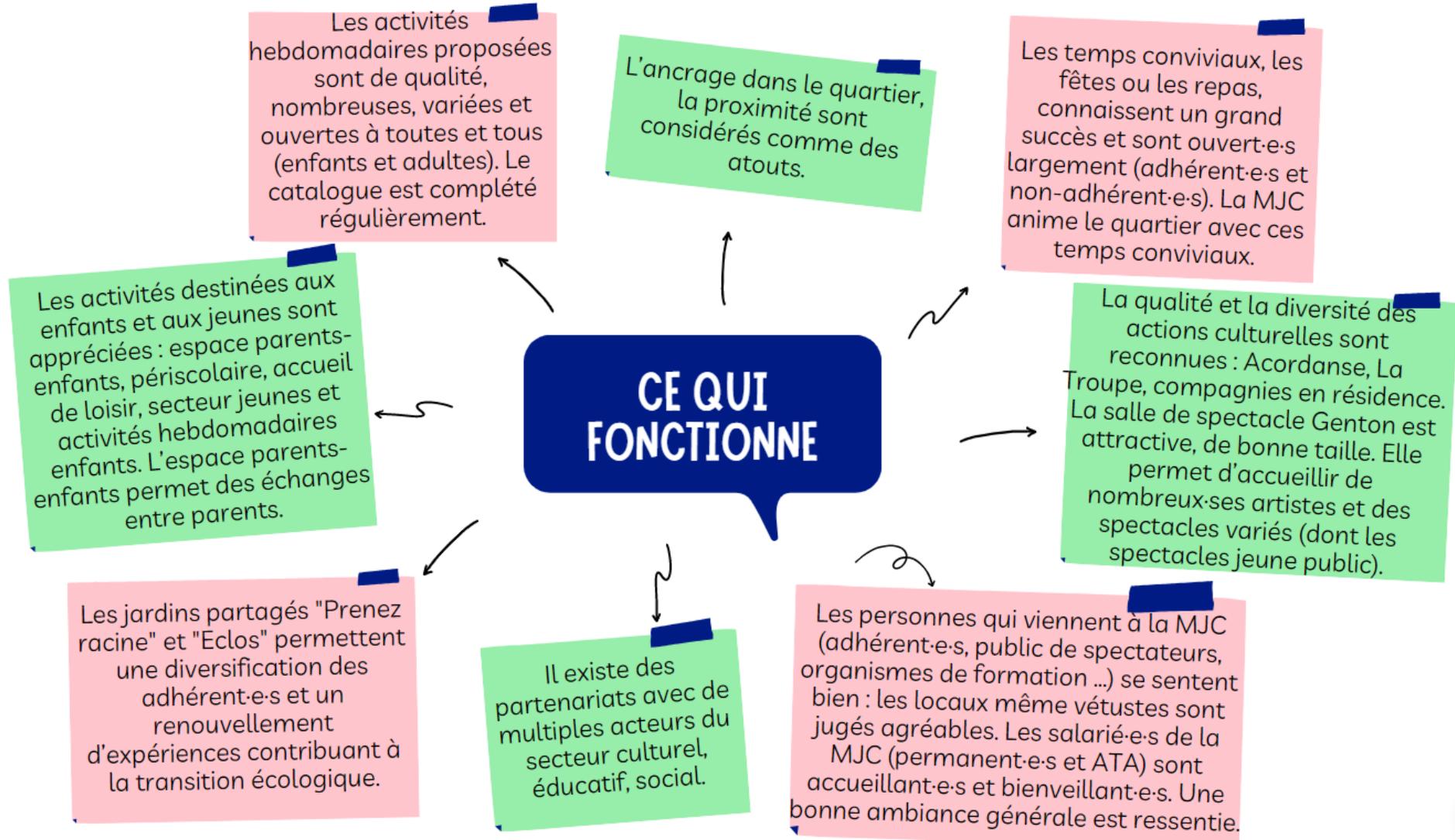
Ce temps était essentiellement un temps de réflexion et de partage de connaissances, il nous a permis de revenir sur l'éducation populaire : son histoire, ses valeurs, ses objectifs. Nous avons également travaillé sur les constats, les questionnements et les envies. Un point d'étape a été réalisé : le recueil de données.

➤ 2^{ème} temps 2023 : travail en autonomie (sans consultant)

À partir du recueil de données (point d'étape), 5 groupes de travail (constitués d'administrateur·rice·s et de salarié·e·s) ont été créés afin d'identifier pour chaque thématique des orientations et des actions. En complément, une enquête auprès des adhérent·e·s a été réalisée.

Enfin, le travail de synthèse et d'écriture a été réalisé par le groupe pilote.

3- État des lieux





4- Orientations et objectifs

4.1 NOS ORIENTATIONS

Il s'agit ici de définir ce vers quoi nous voulons aller et pourquoi, affirmer nos choix d'orientation en fonction de nos valeurs et les décliner en objectifs.

- Renforcer les liens pour plus de mixité entre les générations, les cultures, les territoires, les classes sociales.
- Mieux vivre ensemble et construire une société plus solidaire et plus juste.
- Accompagner les habitant·e·s dans la transition écologique.
- Améliorer l'accompagnement des familles.
- Permettre à un plus grand nombre d'enfants et de jeunes de s'épanouir et de trouver leur place dans la société.
- Concevoir un projet culturel qui favorise les liens, la participation.
- Interagir efficacement avec l'écosystème de la métropole lyonnaise.
- Permettre la rencontre des différents secteurs, des salarié·e·s, des bénévoles.
- Développer la connaissance mutuelle des différents secteurs en y intégrant les artistes en résidence.

4.2 NOS OBJECTIFS

Suite aux temps de travail réalisés, plusieurs thématiques ont émergé : la vie associative, l'enfance et la jeunesse, la culture, le collectif de travail et la transition écologique.

Les trois premiers thèmes reflètent les axes d'intervention classiques d'une MJC contenus dans son nom : Maison, Jeunes, Culture.

Le quatrième répond à la volonté d'améliorer la manière de travailler toutes et tous ensemble (salarié·e·s, administrateur·rice·s, bénévoles et adhérent·e·s) au service des autres thèmes.

La transition écologique en tant qu'enjeu de société peut être considérée comme un fil rouge. Ce thème est plus récent dans l'histoire des MJC.

VIE ASSOCIATIVE : POUR DÉVELOPPER LE LIEN SOCIAL

- Créer des liens entre chaque acteur·rice·s (habitant·e·s, adhérent·e·s, administrateur·rice·s, salarié·e·s et partenaires).
- Améliorer l'identification de la MJC par les partenaires et les habitant·e·s.
- Proposer plusieurs manières de s'impliquer, de participer, de partager.
- Dynamiser la vie associative.
- Être à l'écoute des habitant·e·s.

- Proposer une offre diversifiée et accessible avec des temps destinés aux familles.
- Rendre plus visible les actions de la MJC à l'école, à la MJC, à La P'tite MJC.
- Développer la continuité entre le secteur enfance et le secteur jeunesse.
- Toucher un plus grand nombre de jeunes, impliquer les parents.

ENFANCE, JEUNESSE, PARENTALITÉ : POUR UNE DÉMARCHÉ ÉDUCATIVE

- Faire émerger régulièrement une thématique de société qui crée du dialogue, des débats, de la découverte.
- Faire de la salle Genton un outil fort du projet associatif/de la vie de la maison.
- Accueillir des résidences d'artistes qui s'ancrent dans cet objectif.
- Être en veille sur différents champs d'intervention, d'actions, d'appels à projets des différentes collectivités.
- Favoriser la reconnaissance de l'identité culturelle de toutes et tous.
- Créer des passerelles entre les territoires, entre les institutions

LA CULTURE DANS L'ÉDUCATION POPULAIRE : POUR FAVORISER L'ACCÈS À LA CULTURE

- Développer des moments de rencontre entre salarié·e·s et administrateur·rice·s, formels et informels.
- Faire travailler ensemble tous les secteurs de la MJC, fluidifier les échanges et inciter les projets communs.
- Organiser la rencontre et la connaissance entre toutes les personnes œuvrant pour la vie de la MJC.
- Maintenir une relation de confiance avec nos partenaires et financeurs et poursuivre la dynamique de travail.
- Développer le travail en réseau (R2AS, autres MJC).



**UN COLLECTIF DE TRAVAIL :
POUR UNE MJC DYNAMIQUE ET SOUPLE**



**LA TRANSITION ÉCOLOGIQUE :
POUR UNE MJC INVESTIE DANS L'ACCELERATION
DU CHANGEMENT**

- Sensibiliser les adhérent·e·s, les bénévoles, les salarié·e·s.
- Se questionner sur nos pratiques (modes de déplacement, tri, consommation ...).
- Fixer des objectifs et s'en rapprocher progressivement en tenant compte du contexte local.

Tous ces objectifs se rejoignent pour préparer le chemin vers la future MJC, en créant une nouvelle dynamique par des actions innovantes.

5- Mise en route

Face aux nombreux objectifs énumérés, les propositions d'actions à mettre en œuvre ont été importantes et variées durant les temps de travail. Une même action pouvant répondre à des objectifs différents, nous avons choisi de les schématiser en les présentant de la manière suivante :

- Les actions internes à la vie de la MJC,
- Les actions externes à la vie de la MJC,
- Les actions qui ont du sens en interne et en externe.

Toutes ces actions devront être pensées en lien avec notre fil rouge : la volonté d'une accélération de la transition écologique.

INTERNE

- Proposer des espaces de convivialité (adhérent·e·s, bénévoles, publics de spectateur·rice·s, administrateur·rice·s et salarié·e·s) : ceci en mettant à profit les moments existants.

- Mettre en place un pilotage dynamique des équipes et des projets.

- Faire en sorte que le Conseil d'Administration soit partie prenante des orientations et des projets de chaque secteur : donner du sens, expliquer les choix, poser un cadre, recueillir l'avis des membres du CA ...

- Définir collectivement un thème et le traduire en actions culturelles à partager par tous les secteurs de la MJC.

- Développer la dynamique associative et mieux connaître les adhérent·e·s, leurs souhaits et leurs compétences. Cela pourrait être en créant une commission « vie associative », avec des adhérent·e·s, des administrateur·rice·s et des salarié·e·s. Mais aussi en organisant le bénévolat.

- Améliorer la communication auprès des parents du périscolaire (Transmettre aux parents des enfants inscrits aux ALAE un document joint à la première facture expliquant la facturation / Inviter par mail les enfants inscrits seulement au périscolaire aux évènements de la MJC/ Améliorer la lisibilité des activités enfance et jeunesse de la MJC.

EXTERNE

- Créer des événements supplémentaires à ceux qui existent (acordanse, fêtes de quartier ...) pour ouvrir encore plus la MJC sur le quartier (atelier cuisine et/ou jardin, sensibilisation à la transition écologique ...).

- Développer et rechercher la diversification des publics : personnes en situation de handicap, personnes migrantes et nouveaux habitant·e·s et jeunes « éloigné·e·s » de la MJC.

- Concrétiser l'aller vers les habitant·e·s du quartier non adhérent·e·s de la MJC (jeunes et autres ...)

- Développer les partenariats avec les structures du territoire : Aller à la rencontre des habitant·e·s avec des animations lors des portes ouvertes et autres évènements ...

- Accompagner la parentalité : favoriser l'implication des parents au côté de la MJC, leur permettre de devenir co-acteur du projet éducatif, développer des actions en lien avec la parentalité.

- Utiliser les réseaux sociaux en fonction des publics ciblés (Snapchat pour le secteur jeunes ou whatsapp pour échange avec parents ...) et poursuivre les médias existant : site internet et sites spécifiques (Prenez Racines, Acordanse, pages Facebook ...), format papier et Newsletter.

Les propositions relevant de l'interne sont plus nombreuses que celles relevant de l'externe. Lorsque notre fonctionnement interne sera consolidé, nous devrons être plus dynamiques sur les actions externes.

Ces propositions seront déclinées de manière détaillée en parallèle du projet associatif. Un document de travail complémentaire sera réalisé sous la forme d'un plan d'action qui viendra préciser la planification, les moyens utilisés et les méthodes d'évaluation.

Le plan d'action sera évolutif en fonction des constats et des bilans qui seront faits au fur et à mesure. Pendant la durée de ce projet associatif plusieurs plans d'actions pourront être mis en œuvre.

Les actions menées par la MJC devront faire l'objet de questionnements réguliers pour déterminer si elles répondent à nos objectifs et sont adaptées au contexte économique et social.

À l'issue de cette longue démarche, nous remercions l'ensemble des personnes qui ont participé aux réflexions et à l'écriture de ce projet associatif.

Ce projet associatif a pour horizon 2025, cela correspond approximativement au déménagement de la MJC dans ses nouveaux locaux.

Le projet associatif suivant sera donc celui de la nouvelle MJC : la MJC du futur ! Un enjeu fondamental pour notre MJC, pour sa réussite nous savons pouvoir compter sur l'ensemble des acteur·rice·s (adhérent·e·s, bénévoles, salarié·e·s, partenaires) de la MJC ainsi que sur l'accompagnement du réseau R2AS.



Carnaval 2023 – P'tite MJC



Fête des activités 2022 – Claquettes